

Tavannes, le 9 mars 2007

Département fédéral de l'économie
À l'att. De Mme Doris Leuthard
Palais fédéral-Est
3003 Berne

Objet : Swissmetal Boillat à Reconvilier

Chère Madame,

Nous nous permettons de vous envoyer ce courrier, afin d'attirer votre attention, sur la situation actuelle de l'usine Swissmetal Boillat à Reconvilier.

Il y a moins d'une année, Swissmetal décidait brutalement de mettre fin à la médiation mise en place par votre prédécesseur M. Joseph Deiss, tout en acceptant de mettre en œuvre les propositions de l'expert technique M. Jürg Müller, nommé par le médiateur M. Rolf Bloch, afin d'assurer la pérennité du site de Reconvilier.

Aujourd'hui, à notre connaissance, Swissmetal n'a pas respecté ses engagements à faire appliquer l'ensemble des dites propositions et la production de ce fait est toujours aussi chaotique et insuffisante dans l'entreprise.

Après le licenciement de 112 personnes et de l'ensemble de l'encadrement de Boillat au printemps 2006, des rumeurs d'une nouvelle vague de licenciements et de la fermeture de la moitié de l'entreprise se font de plus en plus insistantes.

Un tel scénario, aurait des conséquences catastrophiques pour l'emploi et toute l'activité économique et commerciale de la région.

En tant que responsable du département ayant initié la médiation, nous vous demandons expressément de bien vouloir user de toutes les ressources à votre disposition afin d'éviter une telle situation.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous apporterez à la présente, nous vous adressons, Chère Madame, nos salutations les meilleures.

Les Femmes en colère